

DES IDÉES POUR AMÉLIORER VOTRE QUARTIER ?

Participez à l'appel à projets des budgets participatifs !
Déposez vos propositions jusqu'au 31 décembre 2022
www.lalouviere.be



BUDGETS PARTICIPATIFS

QU'EST-CE QU'UN BUDGET PARTICIPATIF ?

Le budget participatif est un processus de démocratie participative qui permet aux habitants et aux associations de l'entité de proposer l'affectation d'un montant défini par la Ville à des projets citoyens d'intérêt général.

La Ville de La Louvière lance sa troisième édition du budget participatif, doté d'une enveloppe globale de 25.000 euros et vous aide à réaliser vos projets pour votre quartier! De tels budgets seront reconduits chaque année !

QUI PEUT SOUMETTRE UN PROJET ?

Tous les citoyens dès 18 ans et associations de La Louvière.

À QUELS CRITÈRES DOIVENT RÉPONDRE LES PROJETS ?

Les projets devront entre autres :

- Avoir pour objectif l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des habitants ;
- Rencontrer l'intérêt général et apporter une plus-value au territoire communal ;
- Avoir un caractère durable ;
- Être réalisés entre mars et novembre 2023 ;
- Être réalisés sur le territoire de La Louvière par des citoyens louviérois ;
- Être accessibles à un large public.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les dossiers peuvent être soumis jusqu'au 31 décembre 2022, à l'aide du formulaire disponible sur www.lalouviere.be, à l'accueil de la cité administrative ou dans les maisons citoyennes de Maurage et Trivières.

Les projets citoyens seront sélectionnés en février-mars 2023 par un jury et un vote citoyen. Cette aide pourra atteindre un maximum de 7.500 euros.

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS ?

pcs@lalouviere.be
064 885 074

Infos, formulaire de candidature et règlement sur www.lalouviere.be